



Nouveau patron... plus chef... et le salaire?

Par **Dominocost**, le **14/08/2008 à 11:08**

Bonjour à tous,
Je vous expose mon soucis...
Je vien de changer de patron suite à un appel d'offre (nettoyage agro-alimentaire)...
Je suis chef d'équipe, mais la nouvelle entreprise a embauché un soit disant 2 ème chef...
Moi je me retrouve à un poste. Il m'a dit clairement avant hier que je n'avais plus aucune responsabilité...(ce qui m'arange un peu, car le client ai trop exigent par rapport au moyen que l'on a).
A-t-il le droit de faire ça?, si oui, a-t-il le droit de changer mon taux horaire?...
Par avance merci de vos réponses.

Par **Dominocost**, le **14/08/2008 à 11:13**

J'ai oublié de préciser que mon nouveau responsable m'a mis au poste sur lequel j'ai une inaptitude de la part de la medecine du travail... il a le papier de la medecine du travail ...
D'avance merci.